

R.P.I BOMBON/BREAU
Rue GRANDE
77720 BOMBON
Tel : 01.64.38.70.65
07.48.89.61.51

Procès verbal du conseil d'école du 07 novembre 2023

Début de séance : 18 heures.

Etaient présents :

Mme Tilliette, Présidente du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Salazar, Maire de Bombon, membre titulaire du S.I.R.P-C.L.S.H
M. Vidal, Secrétaire du S.I.R.P-C.L.S.H
M. Trébuchet, membre titulaire du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Delenin, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Ferrandis, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Cambon, Trésorière de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Liévoux, Secrétaire de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Giraut, membre titulaire de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Provost-Chalan, membre titulaire de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Pulpytel, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Jeudy-Couvrand, Directrice du C.L.S.H
Mme Hunou, ATSEM
Mme Taboulet, ATSEM
M. Garcia, professeur des écoles en maternelle
Mme Petitberghien, professeur des écoles en maternelle (décharge de la direction de M.Parichon)
Mme Cozette, professeur des écoles en élémentaire
Mme Pierard, professeur des écoles en élémentaire
Mme Toussaint, professeur des écoles en élémentaire
M. Parichon, directeur d'école

Absents excusés :

Mme Thiébaud-Philips, Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Dammarie-Les-Lys
M. Thibaud, Maire de Bréau, Vice Président du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Galinou, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
Mme Gras, membre suppléant du S.I.R.P-C.L.S.H
M. Clément, Président de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Dautreppe, membre titulaire de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Brion, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
M. Cheron, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Dorigny, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
M. Gallais, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
M. Kokinopoulos, membre suppléant de l'Association de parents d'élèves APE-BB
Mme Chiron-Deiber, professeur des écoles en élémentaire

1. Règlement intérieur de l'école.

Après lecture, le règlement intérieur a été adopté.

Lecture de la Charte Internet et Informatique, et de la Charte de la Laïcité (annexées au règlement intérieur)

2. Fonctionnement de l'école.

2.1 Effectifs et répartitions :

L'effectif actuel est de 142 élèves répartis comme suit :

Classe de M. Parichon (et Mme Petitberghien 33% de décharge) : PS/MS : 15 PS + 8 MS = 23 élèves

Classe de M. Garcia : MS/GS : 5 MS + 19 GS = 24 élèves

Classe de Mme Chiron-Deiber : CP : 21 élèves

Classe de Mme Pierard : CE1 : 23 élèves

Classe de Mme Toussaint : CE2/CM1 : 13 CE2 + 13 CM1 = 26 élèves

Classe de Mme Cozette : CM1/CM2 : 6 CM1 + 19 CM2 = 25 élèves

2.2 Projet d'école, actions pédagogique et Conseil Ecole Collège :

Présentation du projet d'école :

Voici les grands axes du Projet d'école validé par Mme l'Inspectrice :

Orientation n°1 : *Accompagner la réussite de chaque élève*

Avec comme objectifs opérationnels :

- Renforcer l'acquisition des fondamentaux par tous les élèves : langage oral, compréhension des textes, lecture et mathématiques
- Eduquer à l'usage responsable et pertinent du numérique

Orientation n°2 : *Renforcer les liens avec tous les partenaires de l'école*

Avec comme objectifs opérationnels :

- Développer une communication école famille explicite au service des apprentissages
- Maintenir la qualité de la relation avec les deux communes

Orientation n°3 : *Adapter les parcours des élèves et promouvoir l'ouverture de l'école*

Avec comme objectifs opérationnels :

- Poursuivre la construction de parcours cohérents (Santé, EPS, citoyen...)
- S'ouvrir aux cultures européennes

Actions pédagogiques :

- Toute l'école souhaiterait continuer cette année le projet Education à la Nature en partenariat avec la Fédération De la Chasse (FDC) de Bréau qui se charge de la gestion de l'Espace Naturel Sensible du Bois des Bordes. Cependant, les ateliers pour l'année 2023 sont complets. Nous attendons de nouvelles propositions à partir de janvier 2024. En fonction de la validation du dossier « Education à la Nature » déposé par la FDC auprès de l'Office Français de la Biodiversité, les animations peuvent devenir payantes.

- La classe de CP a participé à un atelier musical, lundi 25 septembre 2023 de 9h15 à 10h15, dans le cadre des concerts de poche. Les élèves ont inventé une histoire racontée par une comédienne et mise en musique par une violoniste. Cette histoire s'intitule « Le renard et le singe ». Les élèves ont eu une place gratuite pour assister à un concert de cette musicienne.

- « La nuit de la lecture » avait été organisée l'année dernière pour la première fois sur la commune de Bombon en partenariat avec le Foyer Rural de Bombon et l'Association de Parents d'Elèves, APE-BB. L'école souhaite renouveler l'expérience cette année et réfléchit à une organisation sur les deux communes. « La nuit de la lecture » aura lieu le 19 et 20 janvier 2024 et sera cette année sur le thème du corps.

- Des échanges de services ont lieu essentiellement en maternelle tous les après-midis.

- L'ensemble de l'école s'est affilié à l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) et s'est inscrit sur différentes rencontres :

- Matern'athlon et la sécurité routière pour les deux classes de maternelle.
- Une rando-culture à Provins et la sécurité routière pour les CP et CE1.
- Le rugby, le mini-hand et la sécurité routière pour les CE2/CM1 et CM1/CM2.

- Les classes se sont également inscrites à des rencontres de circonscription : Le petit poucet pour la maternelle et des jeux de poursuite et d'évitement pour les autres classes.

Conseil Ecole/Collège :

Le premier conseil Ecole/Collège a eu lieu jeudi 05 octobre de 17h15 à 19h au collège Nicolas Fouquet à Mormant. Il réunit les enseignants des écoles et du collège de secteur. Il contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre le collège et l'école. Il se réunit 2 fois par an et établit un programme d'actions pour l'année scolaire. Cette année, l'objectif est de mettre l'accent sur la lutte contre le harcèlement scolaire et notamment l'harmonisation des pratiques pour un meilleur suivi au collège.

2.3 Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC se déroulent 3 fois ½ heure par semaine, le lundi, jeudi et vendredi, de 11h30 à 12h00, jusqu'aux vacances de Noël. A partir du mois de janvier, elles se dérouleront 2 fois ½ heure le lundi et le jeudi.

Elles sont organisées pour une aide aux apprentissages essentiellement dans les savoirs fondamentaux (lecture et mathématiques), ceci par petits groupes et sur une certaine période. Vingt-trois élèves du CP au CM2 ont été concernés par cette aide durant la première période.

2.4 Nouveau dispositif d'aide aux élèves en difficulté (Pacte Enseignant) :

Dans le cadre du Pacte enseignant, cette nouvelle aide a débuté lundi 6 novembre 2023. Madame Chiron-Deiber, Madame Cozette, Monsieur Garcia et Monsieur Parichon assureront ces missions de soutien au niveau des apprentissages fondamentaux (français, mathématiques). Elles se dérouleront tous les soirs de 16h30 à 18h pour une durée de quatre semaines pendant les périodes suivantes :

- 2 groupes de 5 élèves chacun, constitués suite aux résultats des évaluations nationales de CP, CE1 et CM1, encadrés par Monsieur Garcia et Monsieur Parichon ont débuté ce soutien depuis le 06 novembre jusqu'au 1^{er} décembre 2023.
- 1 groupe encadré par Madame Cozette du 08 janvier au 02 février 2024.
- 2 groupes encadrés par Monsieur Garcia et Monsieur Parichon du 26 février au 22 mars 2024.
- 1 groupe encadré par Madame Chiron-Deiber du 22 avril au 23 mai 2024.

Les élèves qui participent à ce dispositif ne vont pas aux activités pédagogiques complémentaires (APC) le midi. Ceci permet d'aider, pendant ces périodes d'un mois, d'autres élèves pendant les APC.

2.5 Intervenants extérieurs :

- Monsieur Martins, nouvel intervenant musique, est présent à l'école tous les lundis pour l'ensemble des élèves de la PS au CM2. Le thème de l'année scolaire s'intitule « Les Jeux Olympiques en musique ».

- Pour développer le goût de la lecture, Mme Mener (habitante de Bombon) intervient dans le cadre de l'Association « Lire et Faire Lire » dans les deux classes de maternelle et la classe de CP. Elle présente et lit des livres à des petits groupes d'élèves de chaque classe une fois par semaine le jeudi matin. Une convention a été signée entre l'Association, l'école et l'Education Nationale.

- Les membres du foyer rural gèrent le prêt de livres de bibliothèque pour les enfants le mardi matin. L'équipe enseignante les remercie pour leur disponibilité. La première séance dans la nouvelle bibliothèque municipale a eu lieu mardi 17 octobre 2023. Cette structure étant maintenant à l'extérieur de l'école, un planning a été mis en place et les enseignants y vont avec leur classe entière.

- L'AS Bombon nous a proposé de renouveler l'initiation football qui s'était tenue sur la première période l'an dernier. Les CE2/CM1 et les CM1/CM2 allant déjà à la piscine sur cette période, nous réfléchissons à une organisation après les vacances de février 2024.

2.6 Sécurité à l'école :

- *Evacuation incendie :*

Une évacuation incendie a eu lieu aujourd'hui même, mardi 07 novembre 2023, à 9h en présence de Madame Tilliette, Présidente du SIRP-CLSH. L'évacuation des élèves s'est déroulée sans problème. Suite à un problème au niveau du tableau électrique, l'alarme était défectueuse et l'exercice n'a pas pu avoir lieu dans le bâtiment des CE2/CM1 et CM1/CM2.

- *PPMS et PPMSA :*

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs) et PPMSA (Attentat-intrusion) ont été actualisés et envoyés à Madame l'Inspectrice.

Rappel : le P.P.M.S constitue pour chaque école la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité d'une situation d'accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

Un exercice PPMSA de type "attentat intrusion" avec scénario du rectorat devra être réalisé avant le 15 décembre 2023. Il s'agit pour les élèves et le personnel de l'école d'acquiescer les réflexes requis pour se mettre à l'abri d'une menace immédiate.

Un exercice de mise en sûreté (PPMS) qui répondra aux problématiques locales sera organisé au deuxième semestre de cette année scolaire, entre février et mai 2024.

2.7 Etude surveillée :

L'étude surveillée est assurée de 16h30 à 18h00. Depuis la rentrée, le service d'étude est assuré chaque soir pour 13 enfants. Ce service est réservé en priorité aux CM2 et aux CP, dans la limite des places disponibles et sont prises en compte en priorité les inscriptions régulières. L'étude est encadrée le lundi par Mme Cozette, le mardi par Mme Toussaint, les jeudi et vendredi par M. Parichon.

2.8 Travaux :

Une liste de travaux a été transmise au SIRP au mois de juillet et réalisée pendant les vacances d'été. Des travaux de réfection des fenêtres ont également été faits sur le bâtiment de la maternelle.

2.9 Sorties, fêtes et manifestations :

- Toutes les classes ont participé cette année à l'opération « Nettoyons la nature » mardi 26 septembre 2023. Chaque classe était chargée de nettoyer un parcours bien défini dans ou autour des villages de Bombon et de Bréau. De nombreux déchets ont été collectés. Et cette année comme l'année précédente, la classe de CE1 de Madame Pierard a retrouvé deux classes de Champeaux à St Méry. La classe de CE2/CM1 de Madame Toussaint a également rencontré une classe de la chapelle Gauthier à Bréau.

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont aidé au bon déroulement de cette journée. Les enfants et les adultes ont été ravis d'effectuer cette opération.

- Si nous obtenons l'autorisation, un marché de Noël en extérieur et en nocturne sera organisé comme l'an dernier. Deux dates ont été retenues pour faire face aux intempéries, vendredi 15 ou mardi 19 décembre 2023 à partir de 18h.

- Le goûter de Noël financé par le S.I.R.P-C.L.S.H aura lieu à l'école le vendredi 22 décembre 2023 matin pour les élèves de maternelle et de CP, l'après-midi pour les autres classes.

- Les dates des spectacles de Noël, financés par le S.I.R.P-C.L.S.H, n'ont pas encore été programmées.

3. Situation financière :

M. Parichon expose le bilan financier.

La vente de photos a permis de faire quelques bénéfices au profit de la coopérative.

4. Questions diverses :

Pas de questions ce jour.

Le prochain conseil d'école est prévu le mardi 27 février 2024 à 18h.

Fin de séance : 19h30.

M. PARICHON, Directeur



Ecole R.P.I. BOMBON-BREAU
Rue Grande
77720 BOMBON
Tél.: 01 64 38 70 65

M. CLEMENT, Président de l'Association de parents d'élèves

